

Tarifs 2025

Nous vous proposons :

- Du conseil
- De la gestion locative
- Du syndic

Afin de développer dans les immeubles
les produits et services répondant aux
attentes des occupants en matière de :

- confort
- environnement
- sécurité

Tout en respectant le budget validé par ceux
qui assument les dépenses de fonctionnement

Partageons des valeurs d'avenir pour un loge-
ment décent pour tous

Nous Contacter

sagnimorteconseils@sagnimortegestion.fr
Tél : 04 78 52 86 65

Nous Contacter

sagnimorteconseils@sagnimortegestion.fr
Tél : 04 78 52 86 65

Honoraire Conseil

Libellé	H.T.	T.T.C. Taux 20 %
Etude, rapport, prescription		
Base horaire	165,00 €	198,00 €
Coaching Base horaire	300,00 €	360,00 €
Formation	Sur devis	
Asset Management	Sur devis	

Honoraire Transaction/ Location

Libellé	H.T.	T.T.C. Taux 20 %
Honoraire Vente Habitation (% prix vente HT)	5,00 %	6,00 %
• Minimum perception	2200,00 €	2640,00 €
Honoraire Location (% loyer annuel hors charges)		
• locaux à usage d'habitation partagé suivant décret n°2014-890 du 1er août 2014	16.67 €/m²	20,00 €/m²
• locaux commerciaux ou professionnels	30,00 %	36,00 %
• Locaux garages annexes	600,00 €	720,00 €
Honoraire Vente murs commerciaux (Suivant mandat)	Maximum 15,00 %	18,00 %

SAGNIMORTE CONSEILS SAGNIMORTE GESTION

12 Pl Mal LYAUTEY
69006 LYON
<http://sagnimorteconseils.fr>

Téléphone : 04 78 52 86 65
Télécopie : 09 55 72 86 65
Mail : sagnimorteconseils@sagnimortegestion.fr

Honoraire Administration d'Immeubles

Libellé	H.T.	T.T.C. Taux 20 %
Honoraire de base gestion locative (Suivant mandat)	Maximum 8,00%	9,60 %
Note d'information déclaration revenus fonciers	80,00 €	96,00 €
Information déclaration occupation	20,00 €	24,00 €
Honoraire de rédaction		
• Baux Habitation (partagé suivant décret n°2014-890 du 1er août 2014)	520,00 €	624,00 €
• Baux Commerciaux	880,00 €	1056,00 €
• Baux Garages ou annexes	125,00 €	150,00 €
Avenant à bail		
• habitation (partagé propriétaire/locataire)	480,00 €	576,00 €
• commerciaux	480,00 €	576,00 €
Frais d'Etat des Lieux		
• habitation (partagé suivant décret n°2014-890 du 1er août 2014)	5,00 €/m²	6,00 €/m²
• commerciaux	Vacations	
Honoraire de base syndicat de copropriété	Suivant mandat	
Gestion administrative de chantier (Travaux exceptionnels)		
• jusqu'à 150 000,00 €		
• Au-delà de 150.000,00 €	3,00 %	3,60 %
Minimum de perception 3 vacations	2,00 %	2,40 %
	360,00 €	432,00 €
AG ou CS extraordinaires (hors frais administratifs)	vacations	
Mutation copropriétaires (hors frais officier ministériel)		
• Etat daté Vendeur (suivant décret)	316,67 €	380,00 €
• Frais d'opposition	190,00 €	228,00 €
Gestion de fonds (de roulement, de réserve, de provisions)	0,70%	0,84 %



Honoraire Divers

Libellé	H.T.	T.T.C. Taux 20 %
Vacation horaire		
• heures ouvrables (8h - 17h)	100,00 €	120,00 €
• hors heures ouvrables	120,00 €	144,00 €
Débours		
• frais postaux	Selon facture du prestataire	
• Photocopies		
• Papeterie		
Prêt bancaire (négociation et souscription)	Vacation	
Gestion administrative de chantier gestion locative (Travaux exceptionnels)		
• jusqu'à 150 000,00 €	3,00 %	3,60 %
• au-delà de 150 000,00 €	2,00 %	2,40 %
Minimum de perception 3 vacations		
Frais de recouvrement (outre frais judiciaires ou postaux)		
• Relance art. D441-5 code commerce indemnité forfait	37.50 €	45.00 €
• Mise en demeure	18.75 €	22.50 €
• Procédure en recouvrement	Vacation	
Frais de correspondance		
• Par lot et par an	18,75€	22,50 €

Ventes Diverses

Location de salles

Equippée pour 30 personnes
Avec visio-conférence

Pour immeubles compatibles

Télécommande	40,00 €	48,00 €
Badge accès immeuble	20,00 €	24,00 €